

De : Olivier Brun pour l'Association Vélo en Têt
(Relais départemental de l'AF3V)

A : Conseil Général des Pyrénées--Orientales

Objet : Demande d'aménagement de la Véloroute du Piémont Pyrénéen
(V81) dans les Pyrénées-Orientales

le 15 Décembre 2012

Monsieur le président,

La Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) est inscrite au Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes (SN3V). Elle reliera à terme la Méditerranée à l'Atlantique. Elle est déjà bien avancée dans différents départements notamment dans l'Aude. Elle arrive depuis peu jusqu'à Galamus aux portes de nos Pyrénées -Orientales. L'inscription de cet axe au schéma régional du Languedoc Roussillon est en cours.

Par ailleurs un prolongement de la Voie Verte de l'Agly en Véloroute à partir de Rivesaltes vers Estagel, Tautavel, Maury est inscrit au Schéma départemental des aménagements cyclables de notre département depuis plus de 15 ans sans beaucoup d'avancement...

Le Conseil Général annonce favoriser les modes doux de déplacements, développer le tourisme vert, désenclaver les zones les plus rurales du département, tisser des liens avec les départements voisins, alors qu'attendez vous, qu'attendons nous, pour faire avancer ce projet de Véloroute du Piémont Pyrénéen ?

Nous demandons entre les Gorges de Galamus et Rivesaltes un aménagement de qualité, bien sécurisé, utilisant soit des petites routes à faible trafic –avec sécurisation des passages et traversées dangereuses- , soit des chemins ruraux et pistes forestières aménagés en Voie Verte, soit des tronçons de Voie Verte créés parallèlement à la voie ferrée du train touristique,...

L'association Vélo en Têt , Relais départemental de l'AF3V , est prête à réfléchir avec vous pour étudier le meilleur parcours.

Bien respectueusement
Olivier Brun
Association "Vélo en Têt"
10 rue Sébastopol
Perpignan